

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 7 JUILLET À 19 HEURES, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
Guillaume Poirier
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

Sont également présents : Monsieur Jordan Charest, directeur général et
greffier trésorier
Madame Christine Henry, directrice générale
et greffière-trésorière adjointe

.....
172-07-2025 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
173-07-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....
174-07-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 9 juin 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2025.

.....
175-07-2025 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 103 615,89 \$, la directrice

générale et greffière-trésorière adjointe est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

176-07-2025

ADHÉSION ADMQ

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, est autorisé à devenir membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 450,00 \$ taxes en sus.

177-07-2025

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 393 703 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR L'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES POUR LES OPÉRATIONS LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE SAINT-ALPHONSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure («RGMRAB»);

CONSIDÉRANT QUE le 19 juin 2025, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 393 703 \$ et un emprunt du même montant pour l'achat d'un chargeur sur roues pour les opérations lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2025-01 dans les 15 jours suivant son adoption;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la Municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # 2025-01;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse, conformément à l'article 468.38 de la *Loi sur les cités et villes*, approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la secrétaire-trésorière de la RGMRAB, madame Cathy Cauvier.

178-07-2025

MANDAT GÉOTERRAM ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC

Il est proposé le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Alphonse entérine l'offre de service de Géoterram Arpenteurs-géomètres inc au montant de 1 495 \$ pour une description technique pour le terrain concernant le dossier # Voirie 2025-01.

.....

179-07-2025 DÉMISSION INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame la mairesse fait la lecture de la lettre de démission.

.....

180-07-2025 DEMANDE DES TRANSPORTEURS EN VRAC – CONTRIBUABLES DE SAINT-ALPHONSE

CONSIDÉRANT QUE les Transporteurs en Vrac, contribuables de Saint-Alphonse, désire signer une entente avec la Municipalité pour l'utilisation du camionnage sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs types d'entente sont possibles ;

CONSIDÉRANT QUE les transporteurs demandent une répartition de 75 % pour les contribuables municipaux et 25 % pour l'entrepreneur ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Yves Barriault et appuyé par la conseillère Caroline Bujold que la Municipalité de Saint-Alphonse ne signera pas le protocole d'entente avec les Transporteurs en Vrac de Bonaventure, cependant nous appliquerons la répartition à 75 % pour les contribuables municipaux et 25 % pour l'entrepreneur lors de nos demandes de service pour des camionneurs.

.....

181-07-2025 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'inscription de la mairesse, madame Josiane Appleby, au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se déroulera du 25 au 27 septembre 2025 au Palais des congrès de Québec, au coût d'inscription de 999 \$ taxes en sus, et que l'hébergement et les frais de déplacement seront assumés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

.....

182-07-2025 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

183-07-2025 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 23.

Josiane Appleby,
Mairesse

Jordan Charest,
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....